

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois novembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal en session ordinaire s'est réuni au lieu et place habituels sous la présidence de Monsieur Gérard LÉON, Maire.

**Etaient présents :** M. LÉON, M. MARÉCHAL, M. LE GUERN, M. TABUT, M. CLAIRET, M. COURDAVAULT.

**Absents excusés :** M. COOLEN (pouvoir à M. MARÉCHAL),  
Mme AIMÉ (pouvoir à M. LÉON),  
Mme BADEAU (pouvoir à M. TABUT),  
Mme CATOIRE,  
Mme ALMEIDA.

**Secrétaire de séance :** M. COURDAVAULT

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

#### **1 – Choix du fournisseur 4<sup>ème</sup> lit station épuration.**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis pour la mise en place d'un 4<sup>ème</sup> disque biologique. Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre : MSE VEOLIA et Groupe Aqualter.

- MSE VEOLIA : HT 74 900,00 € soit TTC 89 880,00 €
- Aqualter : HT 74 000,00 € soit TTC 88 800,00 €

L'entreprise retenue à l'unanimité après délibération par le Conseil Municipal est la société Aqualter pour un montant de 74 900,00 € H.T. soit 89 880,00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire toutes les démarches pour faire effectuer ces travaux et les demandes de subventions.

#### **2 – Reprise voiries lotissement rue des chênes et lotissement le clos Rabais.**

Monsieur le Maire s'occupe de réunir les documents pour la reprise des voiries des lotissements rue des chênes et le clos Rabais.

#### **4 – DSP périscolaire Portes Euréliennes d'Île-de-France.**

La commune décide de ne pas renouveler la DSP périscolaire avec les portes Euréliennes d'Île-de-France.

#### **5 – Limitation à 30 kms/heure rue de Maurée.**

Monsieur le Maire propose de limiter la vitesse à 30 kms/heure rue de Maurée.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Monsieur s'occupe de prendre un arrêté et de faire poser des panneaux.

#### **6 – Décision modificative Budget Eau**

- Afin d'approvisionner le compte 61523 une décision modificative est nécessaire :
  - Chapitre 11 Article 6071 « Compteurs » ôter 1 500 €
  - Chapitre 11 Article 61523 « Entretien et réparations réseaux » ajouter 1 500 €

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour appliquer cette décision modificative.

#### **Questions diverses :**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.**